



Ministère de la Santé et des Solidarités

DGS/DESUS	URGENT CANICULE	MESSAGE D'INSTRUCTION	
		Date et heures de remise	Message n°
11 juillet 2006 - 18h00	5	2	mail

Destinataires pour action :

- COGIC, DGS, DGAS, SICOM, DHOS, InVS, AFSSAPS, METEO France, DGS-COM,
- COZ SUD
- Préfectures 07, 11, 13, 26, 30, 34, 66, 84.
- DDASS 07, 11, 13, 26, 30, 34, 66, 84 / DRASS 13, 34 et 69 / ARH 13, 34 et 69 / CIRE 13, 34 et 69

Destinataires pour information :

- Préfectures 06 et 83,
- DDASS 06 et 83

Objet : canicule dans le sud de la France : situation du mardi 11 juillet à 16h et prévisions.

Cinq départements ont déjà activé leur niveau de "mise en garde et d'actions"(MIGA) des plans de gestion d'une canicule départemental :

- **2 en région Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA) : les Bouches du Rhône et le Vaucluse,**
- **3 en région Languedoc Roussillon :l'Aude, le Gard et l'Hérault.**

Dans les départements des **Bouches du Rhône**, du **Gard**, de **l'Hérault** et du **Vaucluse**, les indices biométéorologiques (IBM) dépassent les seuils d'alerte canicule aujourd'hui et pour les jours qui viennent, avec maintien de températures très élevées (au moins jusqu'à jeudi 13/07). Les indices de pollution atmosphérique (indices atmo) ce jour sont à 6 et 7 (médiocre) pour ces quatre départements.

Dans le département de **l'Aude**, les IBM ne franchissent plus les seuils d'alerte, mais les températures demeurent élevées (22°C de minima nocturne cette nuit, demain et après demain, 36°C de maxima diurne demain). L'indice atmo est à 6(médiocre) ce jour, avec une possible pollution à l'ozone. Météo-France signale la présence de tramontane cette nuit, susceptible d'atténuer la sensation de fortes chaleurs. 400.000 personnes sont attendues pour l'arrivée du Tour de France le 14 juillet.

Deux départements de l'Ardèche et de la Drôme (région Rhône Alpes), les seuils IBM d'alerte canicule ont été dépassés hier et aujourd'hui, avec des températures élevées jusqu'à vendredi, le retour du mistral pouvant légèrement atténuer l'impression de chaleur. L'indice de pollution atmosphérique varie de 6 à 7 (médiocre) dans ces 2 départements.

Dans le département des Pyrénées Orientales (région Languedoc Roussillon), les seuils IBM d'alerte canicule ont été atteints hier, avec des températures qui devraient rester élevées jusqu'à vendredi (notamment minimales nocturnes à 25°C pendant 3 nuits consécutives). L'indice atmo est à 6 (médiocre). Comme dans l'Aude, Météo-France signale la présence de tramontane cette nuit, susceptible d'atténuer la sensation de fortes chaleurs. Passage du Tour de France le 13 juillet.

Dans les départements des Alpes Maritimes et du Var (région PACA), Météo France informe d'une **masse d'air chaude et humide pouvant majorer la pénibilité des fortes chaleurs**. Les seuils IBM d'alerte canicule sont atteints ce jour dans les Alpes Maritimes, et non dans le Var, avec cependant des minimales nocturnes élevées.

Activité sanitaire : quelques signaux sanitaires touchant l'ensemble des départements, avec pour certains des données non spécifiques de pathologies liées à la vague de chaleur, pouvant être rapprochées de la fréquentation estivale. Sont néanmoins notés : dans la Drôme et l'Ardèche, une augmentation des passages aux urgences pédiatriques d'enfants de moins de un an avec hyperthermie en relation avec la chaleur (petits effectifs). Une activité des SAMU 13 et des urgences des Bouches du Rhône et du Vaucluse un peu majorée, comme dans le Gard (activité SDIS) et dans l'Aude (passages aux urgences et hospitalisations). Quelques cas de déshydratations et hyperthermies de personnes âgées signalés dans les Pyrénées Orientales et dans l'Hérault.

Carte de vigilance de Météo-France (prévision à 24h) du mardi 11 juillet à 16 h :

- **orange avec pictogramme canicule** pour les départements, de l'**Ardèche**, des **Bouches du Rhône**, de la **Drôme**, du **Gard**, de l'**Hérault**, et du **Vaucluse**,
- **jaune avec commentaire** pour les départements des **Alpes Maritimes**, de l'**Aude**, des **Pyrénées Orientales** et du **Var**.

En conséquence, et suite à la conférence téléphonique de ce jour, **le ministre de la Santé et des Solidarités recommande :**

- aux préfets de l'**Aude**, des **Bouches-du-Rhône**, du **Gard**, de l'**Hérault** et du **Vaucluse**, le maintien du niveau de mise en garde et d'actions du plan canicule (MIGA); ce niveau devrait être maintenu jusqu'au 14 juillet, selon les données actuelles.
- aux préfets des départements de l'**Ardèche** et de la **Drôme**, l'activation du niveau MIGA du plan de gestion d'une canicule départemental.

Il est demandé aux préfets de ces 7 départements de diffuser les spots audio de l'INPES contenant des messages de prévention, en réquisitionnant les chaînes locales de Radio France, sur la présente instruction du ministre de la santé, et en le demandant aux chaînes autoroute FM 107.7.

S'agissant des spots TV sur France 3 région, la procédure de réquisition est effectuée par le ministre de la santé.

- aux préfets des **Alpes Maritimes**, des **Pyrénées orientales** et du **Var**, le maintien de la veille saisonnière tout en se tenant prêt pour une activation du niveau MIGA, selon les données météorologiques et sanitaires disponibles mercredi matin, et en pré-alertant les structures sanitaires pré-hospitalières ainsi que les réseaux en charge des personnes âgées (Conseil généraux, Mairies) compte tenu des phénomènes décrits.

La décision des Préfets devra être transmise au plus tard une heure après la réception du présent message aux coordonnées mél suivantes :

- dgs-alerte@sante.gouv.fr pour la direction générale de la santé (DGS) du ministère de la santé
- sacs@invs.sante.fr pour l'Institut de veille sanitaire (InVS)

En cas de phénomène sanitaire constaté localement dans un de ces huit départements en dehors des heures ouvrables, les cadres de permanence de la DGS (06.08.68.84.73) et de l'InVS (01.41.79.67.15) sont à contacter sans délai.

La prochaine conférence téléphonique est organisée, par le PC Santé du ministère, pour les **destinataires pour action** de ce message, demain **mercredi 12 juillet à 15h. 30.**

Le n° d'appel est le **01 72 28 30 01** et le code d'accès **803886#** .

Le Directeur général de la Santé



Professeur Didier HOUSSIN